

Vous possédez déjà un numéro de SIREN :

Sur la fiche officielle, envoyée par l'INSEE, figure le numéro de SIRET et le Code APE.

Si vous n'avez plus le document vous pouvez retrouver le numéro de SIRET sur internet en effectuant la démarche suivante :

Aller sur le site www.sirene.tm.fr

Vous arrivez sur « SIRENE BASE DE DONNEES »

- Nouvel écran : Cliquer sur « Télécharger les avis de situations SIRENE »
- Nouvel écran : Cliquer sur « RECHERCHER PAR N° DE SIREN » (bas d'écran)
- Nouvel écran : Entrer le N° de SIREN dans la case 1 (9 chiffres)
- Cliquer sur « Lancer la recherche »
- Votre N° de SIRET apparaît.
- Cliquer sur « AVIS DE SITUATION »
- Nouvel écran : Cliquer sur télécharger.
- Votre situation au répertoire SIRENE apparaît avec SIRET, SIREN et Code APE.
- Cliquer sur « Imprimer » pour obtenir la copie officielle de votre document.

Vous n'avez jamais demandé votre N° de SIREN ou N° de SIRET. Vous devez le demander à l'INSEE de Lille.

Les pièces nécessaires pour l'obtention de votre numéro de SIRET sont :

- Une photocopie des statuts de l'association ;
- Une photocopie du récépissé de déclaration en Préfecture ;
- Une photocopie du Journal Officiel sur laquelle apparaît la date de déclaration de l'association en Préfecture ;
- La lettre-type de demande de Numéro de SIRET que vous trouverez ci-après.

<p>FICHE TECHNIQUE n°1 : OBLIGATION DU NUMERO DE SIRET POUR SOLLICITER UNE AIDE FINANCIERE DE L'ETAT COMMENT L'OBTENIR ?</p>
--

Le Numéro de SIRET est à demander auprès de l'INSEE de Lille :

Institut National des Statistiques et des Etudes Economiques
130, Avenue Kennedy
BP 769
59034 LILLE CEDEX

Nom de la structure sportive

Le

Adresse

Tél. :

Le (la) président(e) de
(la ligue, le comité, le club de.....)

à
Monsieur le directeur régional de l'INSEE
Direction Régionale du NORD- PAS DE CALAIS
130, Avenue Kennedy
BP 769
59034 LILLE CEDEX

OBJET : Délivrance du n° SIRET

Monsieur le directeur régional,

Le service d'information de l'INSEE me fait savoir que votre service a compétence pour immatriculer notre association au répertoire des entreprises et des établissements SIRENE et délivrer le n° SIRET, permettant ainsi à notre association de recevoir des subventions de l'Etat et des collectivités territoriales.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les pièces qui vous sont nécessaires :

- Photocopie du récépissé délivré par la préfecture lors de la déclaration,
- Photocopie de la page 1 des statuts présentant l'objet de l'association.
- Photocopie de l'extrait paru au Journal officiel,

Par ailleurs, je vous précise que notre association dispose déjà du n° SIREN suivant :.....
(ou) ne dispose pas du n° SIREN.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur régional, l'expression de mes salutations distinguées.